

Le Courrier

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

du retraité

Joyeuses fêtes...

DOSSIER

**LES PENSIONS
DE RETRAITE DE LA
FONCTION PUBLIQUE**

ACTUALITÉ

- > UN COR À GÉOMÉTRIE GOUVERNEMENTALE
- > UNE POLITIQUE DE RÉGRESSION SOCIALE
- > LES PARADIS FISCAUX

NOTRE ASSOCIATION

- > RÉUNIONS RÉGIONALES
- > RÉUNIONS UNITAIRES
- > COMMUNIQUÉS

... avec un soupçon
de nostalgie !



Sommaire

3. ÉDITORIAL

Fin de non recevoir

4 - 7. ACTUALITÉ

Billet d'humeur

Un COR à géométrie gouvernementale

Une politique de régression sociale

Les paradis fiscaux



8 - 9. NOTRE ASSOCIATION

Réunions régionales

Réunions unitaires

Communiqués

10-11. DOSSIER

Les pensions de retraite de la Fonction publique



12 - 13. MAGAZINE

Vélos en libre service

Protection des majeurs



14. LU POUR VOUS EN CHIFFRES

15. PAROLES D'ADHÉRENTS

Publication et courrier



Revue de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique de l'État et des collectivités territoriales et hospitalières, des établissements industriels de l'État et de leurs ayants cause.

Directeur de la publication : Michel Salingue
Rédacteurs : Michel Salingue, Jean-Pierre Laurent, Jean-Pierre Lançon, Jacques Fogliarini, Marc Veyrat

Abonnement annuel 2017 au *Courrier du Retraité* :
8 numéros = 30 euros

Rédaction et administration
20 rue Vignon 75009 Paris
01 47 42 80 13

Courriel : secretariat@fgrfp.org
Internet : <http://www.fgrfp.org>

Réalisation : Studio graph / v.roure (Sèvres)
Impression IPS - Route de Paris 27120 Pacy-sur-Eure

Dépôt légal : à parution
ISSN : 0152-4224

N° Commission paritaire : 0317G06323

Qui peut adhérer à la FGR-FP ?

Les retraité(e)s (ainsi que les veufs ou veuves) des trois fonctions publiques, État, Hospitalière ou Territoriale.

Comment adhérer à la FGR-FP ?

- soit en maintenant son adhésion à l'un des syndicats ou associations (ARFEN, ANRENCT, Guadeloupe) de fonctionnaires affiliés
- soit comme adhérent direct auprès de la section départementale de votre lieu de résidence.

Pour tous renseignements concernant l'adhésion à la FGR-FP ou l'abonnement au *Courrier du Retraité* appelez le secrétariat de la FGR-FP au **01.47.42.80.13**

En tant qu'adhérent direct, par notre intermédiaire, vous êtes susceptible de recevoir des informations ou des propositions d'autres organismes ou sociétés.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case et renvoyer ce talon au siège national (FGR-FP 20 rue Vignon 75009 Paris) avec vos coordonnées. Elles seront alors réservées à l'usage exclusif de la FGR-FP.





Éditorial Michel Salingue, secrétaire général

Fin de non recevoir

Dès la fin de la période électorale du printemps dernier, le groupe des neuf organisations syndicales et associatives de retraités – dont la FGR-FP – sollicitait une rencontre avec le nouveau président de la République. Sans réponse, cette demande fut plusieurs fois renouvelée depuis, appuyée par des milliers de lettres envoyées à l'Élysée par des retraités. Fin novembre la réponse du cabinet du président de la République nous parvenait enfin, c'est une fin de non recevoir nous

“ Cette question du statut et de la place des retraités devient alors éminemment politique.”

renvoyant vers la ministre des Solidarités et de la Santé. Celle-ci peut, en effet, traiter certains sujets concernant les retraités et personnes âgées mais pas les questions de fond que sont le statut et la place du retraité dans la société. Quand, à longueur de colonnes dans les journaux et de débats dans les médias audiovisuels les retraités sont considérés exclusivement comme un coût et classés comme « inutiles », cette question du statut et de la place des retraités devient alors éminemment politique et relevant du plus haut niveau de l'État. Dans une démocratie développée comme l'est la France, refuser de

recevoir et de dialoguer avec les organisations représentatives de retraités c'est, pour une part, nier la citoyenneté de ces mêmes retraités. Ignorer, à ce point, le quart de la population française que sont les 16 millions de retraités c'est confirmer qu'ils sont considérés comme inutiles, en trop dans la société parce que non productifs de biens monnayables. Si les retraités sont des citoyens à part entière, ils n'en constituent pas moins un groupe social avec des besoins spécifiques. Le statut social de « retraité » – et non la caractérisation biologique de « personne âgée » – doit être considéré comme la simple poursuite du statut de salarié. De la même manière que la pension n'est pas une simple allocation sociale mais un droit lié au statut d'ancien salarié, aux richesses produites et aux cotisations versées durant l'activité. Et c'est au nom de ce lien indéfectible à leur ancien statut de salarié que les retraités revendiquent une évolution des pensions en lien avec l'évolution des salaires. De même peut-on s'interroger sur le fait que l'évolution de nos pensions se décide sans négociation ni consultation des organisations de retraités. Non, monsieur le Président, une société ne peut fonctionner harmonieusement en ignorant et en marginalisant le quart de la population que sont, aujourd'hui, les retraités.

■ Paris, le 4 décembre 2017

PROTECTION SOCIALE

Une politique de régression sociale !

Les buts que le gouvernement Macron s'est fixés sont connus : baisser la dépense socialisée consacrée aux retraites en diminuant les cotisations sociales et attribuer au secteur privé des pans entiers de la protection sociale. Pour arriver à ces fins, la méthode suivie utilise des stratagèmes déjà expérimentés.

Tout d'abord, l'anesthésie. Le 18 avril, dans sa lettre aux retraités, Macron écrivait : « *Je m'engage tout d'abord à protéger votre pouvoir d'achat (...) Je veillerai à ce que les 40 % de retraités les plus modestes soient exonérés de l'augmentation de 1,7 points la Cotisation Sociale Généralisée (...) La réforme que je propose ne modifiera en rien votre situation si vous êtes déjà à la retraite (...) J'ai fixé l'objectif d'une prise en charge à 100 % pour les soins essentiels que sont les lunettes, les prothèses dentaires ou auditives* ». Mais, depuis, la « nouvelle » politique vise, comme la précédente, à opposer les Français entre eux. En effet, la propagande de l'État se déploie pour nous expliquer que les différentes catégories sociales n'ont aucun intérêt commun et que tout oppose les actifs aux retraités, le secteur privé au secteur public, les retraités « fragiles » (pauvres en langage usuel) aux retraités « privilégiés et nantis ». C'est dans ce contexte que vont s'ouvrir des « négociations » avec les confédérations syndicales au sujet de la réforme des retraites et avec les praticiens médicaux et l'assurance maladie pour une prise en charge à 100 % pour les soins essentiels que sont les lunettes, les prothèses den-

taires ou auditives, ainsi que l'écrivait le futur président. Ces rencontres s'accompagneront d'un épais brouillard médiatique pour dissimuler aux yeux de tous les véritables enjeux financiers de ces réformes à savoir l'enrichissement des entreprises et de leurs actionnaires. Pour preuve, les syndicats seront reçus séparément pour des échanges sans en connaître les projets concrets ! L'issue est connue d'avance : un vote au Parlement, avec une majorité qui rejettera tous les amendements aux

textes rédigés à l'Élysée. Ce mauvais scénario va-t-il se dérouler conformément aux prévisions ?

Contrairement aux affirmations lénifiantes, la majorité des retraités sait bien que ce sont eux qui, sous le prétexte de solidarité intergénérationnelle, subiront des baisses importantes de leurs revenus et de leurs pensions, suite aux prélèvements et aux hausses des cotisations des complémentaires santé.

En effet, la promesse « *Je m'engage à protéger votre pouvoir d'achat* »

est déjà oubliée et « *La prise en charge de 100 % pour les soins essentiels* » va se réduire à un panier de soins ridiculement bas, ce qui n'empêchera pas les augmentations de cotisations !

La montée en puissance des mobilisations des retraités, à l'initiative du groupe des 9, montre que les retraités n'acceptent pas l'avenir qui leur semble tracé. Leur détermination ne pourra que se renforcer avec la conscience qu'il s'agit de maintenir notre protection sociale (un acquis qui est souvent pris comme une référence dans d'autres pays) et qu'il faudra des initiatives communes avec les actifs (qui sont aussi de futurs retraités qui auront à répondre au projet de réforme des retraites).

■ JACQUES FOGLIARINI

“ La propagande de l'État se déploie pour nous expliquer que les différentes catégories sociales n'ont aucun intérêt commun et que tout oppose les actifs aux retraités. ”



© Pavlo Vákhushchev - Fotolia